

Le Cateau



et vous

Conseil Municipal

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU 23 JUIN 2022

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Embellissement des entrées de ville- Devenir de la parcelle de l'ancien Logimob- Tarifs des locations de salles- Subventions aux associations | <ul style="list-style-type: none">- Beffroi Vision rachète son local- Tarifs des industriels forains- Une ducasse Saint-Mathieu plus fluide- Rénovation de l'Abbatiale |
|--|---|

PRÉSENTS : Françoise CAMPIN, Sylvie CLERC, Dominique COLEMAN, Matthieu DAVOINE, Angélique DEMARBAIX, Olivier DESCAMPS, Annie DORLOT, Guy DRUENNE, Philippe ESTEVEZ, Jacques JANTI, Jean-Claude LEGRAND, Matthias LEHOUCK, Marie-Christine LEUZIERRE, Joëlle MANESSE, Bruno MANNEL, Joseph MODARELLI, Pascal PANTEGNIES, Nathalie PINHEIRO, Angélique PLAQUIN, Stéphanie PLATEAUX, Didier PORCHERET, Brigitte REZGUI, Michel RICHARD, Serge SIMÉON, Dimitri VITASSE.

REPRÉSENTÉS PAR PROCURATION : André BIHANGOU, Fabien CARPENTIER, Agnès GABET, Chloé THEBERT.

EMBELLISSEMENT DES ENTRÉES DE VILLE

La ville du Cateau-Cambrésis souhaite embellir, dans un premier temps, le Faubourg de Cambrai et l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. La société paysagère *Etamine* présente son projet :

► **Faubourg de Cambrai** :

La section à aménager se situe entre une cinquantaine de mètres avant le panneau d'entrée de ville, et la Chapelle Notre Dame de Lourdes, soit environ 400 m. Les bords de route sont boisés, créant une ambiance verdoyante naturelle et agréable. Le projet est d'implanter dans le talus cinq grandes jardinières en acier corten (matériau des bancs et topiaires du cœur de



ville, choisi par l'Architecte des Bâtiments de France), de forme rectangulaire, à l'effigie de Matisse contenant des plantes vivaces. Les rosiers, peinant à pousser à l'ombre, seront remplacés par des hortensias. Le sou-

tènement en bois vieillissant de la chapelle ND de Lourdes serait remplacé par un soutènement en acier corten de 50 cm de hauteur.

Des arbres de forme fuselée avec des fleurs couvre-sol seront plantés à l'intérieur du rond-point, laissant la visibilité sur l'entrée de la ville.

► **Avenue de Lattre de Tassigny** :

La section à aménager se situe entre le pont de la Selle et l'enseigne Intermarché, soit environ 800 m. Cette portion est arborée et verdoyante. Il est proposé d'animer les talus, par 4 jardinières en acier de forme triangulaire en référence à l'œuvre de Geneviève CLAISSE, dont le rond-point porte le nom. Dedans, un arbuste de forme boule au feuillage doré et un tapis de campanula muralis, à la floraison bleue abondante.



Le rond-point sera agrémenté de fleurs vivaces aux couleurs rouge et orange, avec une haie de feuillages clairs et foncés, en alternance pour donner du rythme.

Le projet présenté est adopté à l'unanimité.

DEVENIR DE LA PARCELLE DE L'ANCIEN LOGIMOB

En Février 2016, la ville du Cateau-Cambrésis chargeait l'Etablissement Public Foncier du Nord Pas-de-Calais de gérer l'emplacement de l'ancien Logimob, à l'entrée de l'Esplanade Monplaisir. **Sa démolition a été autorisée par l'Architecte des Bâtiments de France à la condition qu'un immeuble soit reconstruit** pour éviter la rupture du bâti au niveau du paysage.

► Un projet de construction est alors élaboré avec l'entreprise *Partenord Habitat*, **prévoyant 20 logements**.

Entre-temps, le Conseil Départemental du Nord, projetant les travaux d'extension du Musée départemental Matisse, fait savoir qu'il **serait intéressé pour racheter une partie de cette parcelle**, afin d'y créer une entrée par l'arrière du Musée Matisse, reliant l'accès aux bus de l'Esplanade Monplaisir.

En Novembre 2020, un permis de construire nous est remis, **incluant la création de cet accès au Musée Matisse** et l'utilisation de la passerelle sur la rivière

Selle. En Juillet 2021, le Président de cette époque du Département du Nord, M. Jean-René LECERF, confirme par courrier sa volonté de racheter 900 m² de cette parcelle (dont la surface totale est de 1 411 m²).

► Prenant en compte cet intérêt du Département pour acquérir une partie de la parcelle, la ville du Cateau Cambrésis a modifié son projet de logements, **n'incluant plus que 7 appartements**.

La ville a racheté cet emplacement à l'Etablissement Public Foncier **pour un montant de 491 894 € TTC**. Un prorata fixe la valeur du terrain souhaité **par le Département à 314 798 €**.

Entre temps, le Département du Nord a connu un changement de Président. Il s'agit désormais de M. Christian POIRET, informé de cette proposition en Juillet 2021, puis lors de sa visite en Mairie du Cateau Cambrésis en Mars 2022.

À ce jour, la ville du Cateau-Cambrésis est toujours dans l'attente d'une décision du Département du Nord.

TARIFS DES LOCATIONS DE SALLES

Depuis 2015, la ville du Cateau-Cambrésis n'a pas augmenté les tarifs de location de ses salles communales. Dans le contexte actuel de forte hausse des tarifs du gaz et d'électricité (pas de blocage à 4 % applicable pour les collectivités territoriales), l'impact sur les finances de la commune sera dramatique. **Mais la ville du Cateau Cambrésis maintient ses tarifs préférentiels pour les Catésiens**. Il reste cependant nécessaire d'augmenter les tarifs. Une différence est actée entre le tarif Catésien et celui **pour les personnes extérieures** n'habitant pas au Cateau, pour la location du Théâtre municipal René LEDIEU, de la Salle Jules MÉRIAUX et de la Salle Jean HAVREZ. Ces tarifs entreront en vigueur à partir du 1^{er} Septembre 2022.

TARIFS 2022 LOCATION THÉÂTRE RENÉ LEDIEU

	Tarifs Catésiens		Tarifs Extérieurs	
	sans chauffage	avec chauffage	sans chauffage	avec chauffage
Occupation du Vendredi 14 h au Lundi 10 h	480 €	577 €	840 €	1 000 €
Occupation 1 journée, hors week-end. Du lundi 14 h au Vendredi 12 h	364 €	461 €	637 €	805 €

TARIFS 2022 LOCATION SALLE JULES MÉRIAUX

	Tarifs Catésiens		Tarifs Extérieurs	
	sans chauffage	avec chauffage	sans chauffage	avec chauffage
Occupation du Vendredi 14 h au Lundi 10 h	225 €	275 €	490 €	546 €
Occupation 1 journée, hors week-end. Du lundi 14 h au Vendredi 12 h	156 €	180 €	322 €	350 €

TARIFS 2022 LOCATION SALLE JEAN HAVREZ

	Tarifs Catésiens		Tarifs Extérieurs	
	sans chauffage	avec chauffage	sans chauffage	avec chauffage
Occupation du Vendredi 14 h au Lundi 10 h	183 €	218 €	425 €	467 €
Occupation 1 journée, hors week-end. Du lundi 14 h au Vendredi 12 h	121 €	146 €	283 €	312 €

Vote : Unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal attribue les subventions suivantes :

Associations locales de loisirs et de sports

• Cateau Forme	300€
• Gym Union	300€
• Gym Vie	300€
• ACFC (coureurs de fond)	7 125€
• Cyclo Club Catésien	350€
• Tai Chi Chuan	300€
• Club de Tir Sportif	400€
• Les rencontres citoyennes	400€
• AS Badminton Loisirs	300€
• AS Jean Rostand	400€
• AS Lycée	400€
• Local Unique Colombophile	540€
• Société de pêche « La sirène »	350€
• Sporting club catésien	12 500 €
• Cité des Jeunes - Basket-Ball	12 500 €
• Volley Ball	300€
• Cité des Jeunes - Tennis de table	1 300€
• Tennis Club	1 000€
• Société de chasse Saint-Hubert	120€
• Amat' Academy	400€
• La Castellane	1 000€
• Le Cateau Pétanque	400€
• Majorettes les étoiles d'argent	500€
• Club 4x4	350€
• Caramathon	500€
• Club Aïkido Waza	200€
• Judo Jujitsu	1 200€
• Commanderie de la Chaude Andouille	1 500€
• Solidarity Box	300€
• Multiform	285€
• Club Hippique Le Cateau	300€
Total	46 120 €

Œuvres Sociales

• Amicale des Sapeurs Pompiers	500€
• Harmonie Municipale	1 805€
• Association des Donneurs de sang bénévoles du Cateau	400€
• Restaurants du Cœur	160€
• Association Havre	500€
• Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés (FNATH)	200€
Total	3 565 €

Associations Patriotiques

• Association des Anciens Combattants	610€
• Médaillés militaires	100€
• Entr'aide de la légion d'honneur	60€
• Union des parachutistes	100€
• Officiers de réserve	100€
• Entente des sociétés patriotiques	100€
• Anciens des forces françaises en Allemagne Autriche	100€
Total	1 170 €

Divers Organismes et Associations

• Le Cateau Expansion	4 940€
• Fédération nationale des commerçants des marchés de France	300€
• Association du Marché aux Bestiaux	1 000 €
• Les Petits Mômes de Langevin	100 €
• Les enfants de l'école Curie	100 €
• Les Amis de l'école Matisse	100 €
• APE de l'école Saint-Joseph	100 €
• Les Amis de Wielsbeke	950€
• Les Amis de Cave	950€
• Les Amis des Westerburg	950€
Total	9 490 €

Soit au total 60 345 €

en subventions annuelles de base auxquelles il convient d'ajouter

les coûts induits (chauffage, électricité, surveillance Palais des Sports et autres, entretien par le personnel des services techniques, minibus à disposition...)

De par leur affiliation à certaines associations Catésiennes, plusieurs élus ne participent pas au vote.

Vote : Unanimité.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS

Il est proposé d'allouer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association **Les Amis du Cambrésis** en soutien à l'édition du livre « *Vies et voix des mulquiniers protestants du Cambrésis 1436 - 1819* ».

Depuis 2005, l'association de défense de l'environnement **L'À-Propos** n'a pas reçu de subvention. La ville souhaite lui verser 5 000 € de subvention exceptionnelle, pour participer aux diverses actions menées par **L'À-Propos** pour protéger, entretenir et valoriser nos sites naturels et notre rivière La Selle.

Vote : Unanimité

BEFFROI VISION RACHÈTE SON LOCAL

La Régie de Télédistribution par Câbles (RTC) qui diffuse la chaîne locale Beffroi Vision, est locataire du bâtiment situé 34 rue Charles Seydoux appartenant à la commune, pour un loyer de 600 € compte tenu de sa surface de 250 m².

La ville du Cateau-Cambrésis, considérant que cet outil de communication sert au lien social de la ville, **propose à la RTC de devenir propriétaire de cet équipement**. Cela permettrait à la RTC d'équilibrer son problème économique et financier.

De son côté, la RTC a réuni son Conseil d'Administration le 20 Juin 2022 pour acter cette acquisition. La ville propose, après estimation domaniale, la vente de ce local à RTC pour un coût de 81 000 €.

Vote : Unanimité

TARIFS DES INDUSTRIELS FORAINS

Compte tenu du contexte économique tendu, **la ville du Cateau-Cambrésis souhaite diminuer le tarif d'emplacement pour les forains de notre ducasse de Saint-Matthieu.**

Un forfait unique de 1 € le m² (1,70 € auparavant) sera instauré par manège : manège y compris trampoline, métier de bouche.

Pour les attractions non incluses dans la surface du métier principal, de type *Barbe à Papa*, *grue à peluches*, *coup de poing*, le droit de place est fixé à 40 € pour les deux semaines de ducasse.

Le stationnement des camions et caravanes personnelles reste gratuit. Un forfait de 40 € pour la durée de la Saint-Matthieu sera

demandé pour l'approvisionnement en eau et l'enlèvement des déchets des caravanes, et un forfait de 100 € sera perçu pour les métiers de type grosse restauration.

Vote : Unanimité

UNE DUCASSE SAINT-MATTHIEU PLUS FLUIDE

La Saint-Matthieu est une tradition au Cateau Cambrésis. La municipalité souhaite **maintenir l'installation des manèges en cœur de ville** ce qui est important pour les forains, et non pas les isoler sur un parking. Le Conseil Municipal acte le fait que la rue des Poilus reste ouverte à la circulation, sauf les week-ends du défilé et de la foire. D'autre part, pour des mesures d'hygiène et de sécurité, certains métiers seront à déplacer.

L'objectif est de fluidifier la **circulation des voitures, qui pourront emprunter la rue des Poilus**, et ainsi éviter l'habituel contournement rue de Baillon et

rue de l'Ecaille.

De plus, afin de satisfaire chaque commerce Catésien, les emplacements seront légèrement modifiés pour laisser accès aux boutiques et libérer des places de stationnement, anciennement réquisitionnées.

Les manèges ont été rapprochés pour certains, afin de fluidifier le passage des piétons tout en laissant toujours un accès au camion de Pompiers.

Vote : Unanimité

RÉNOVATION DE L'ABBATIALE

Lors du Conseil Municipal de Décembre 2021, le programme définitif des travaux de rénovation sur l'Abbatiale a été fixé. La rénovation coûtera 4 176 296 € HT, hors avenants éventuels.

À la demande des services de la DRAC, les travaux se dérouleront en 3 phases :

- ▶ Phase 1 : réhabilitation du clocher
- ▶ Phase 2 : rénovation de la façade occidentale et nef haute.
- ▶ Phase 3 : travaux sur les bas-côtés sud et nord.

La 1^{ère} phase de travaux concernant le clocher représente un coût de 1 999 480 € HT. Le Conseil Municipal demande une subvention à la DRAC dans l'espoir d'obtenir 600 000 € par an, pendant 3 ans (soit 30 %). Sauf aléas, l'installation de l'échafaudage devrait commencer en Septembre 2022.

Notre Abbatiale est inscrite au titre des Monuments Historiques. Une fois que la ville aura reçu l'autorisation de démarrer les travaux, le Conseil Municipal demandera au Préfet la possibilité de déroger à la règle qui limite les co-financements à 80 % du montant de la rénovation, dès lors que le phasage des travaux peut entraîner un dépassement de ce plafond.

Vote : Unanimité